



## Présentation du CSO

Le saut d'obstacles consiste à enchaîner un parcours d'obstacles sans faute, c'est à dire dans le temps imparti, sans renverser de barres ni refuser ou dérober devant un obstacle. Les épreuves sont destinées à démontrer chez le poney/cheval sa franchise, sa puissance, son adresse, sa rapidité et son respect de l'obstacle et chez le concurrent, la qualité de son équitation.

Le saut d'obstacles est la discipline leader en France. Elle représente plus de 80 % de l'activité concours, aussi bien en termes de compétiteurs, que d'épreuves ou d'engagements en compétition.

Elle a cet avantage d'être une discipline facile à comprendre. Le néophyte voit si la barre tombe ou non et le chrono dit qui va le plus vite sur le tour. Même si des subtilités de jugement se rencontrent parfois, le verdict des barres et du chrono est accepté par tous.

C'est une discipline qui nécessite beaucoup de technique et d'agilité pour résoudre les difficultés d'un parcours. Le type d'obstacle, les distances, les angles, les virages sont variés et c'est au cavalier de s'adapter en fonction de chaque obstacle en modifiant la vitesse, l'amplitude, l'impulsion, la trajectoire de son cheval pour réussir son parcours plus vite que les autres concurrents.